



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2021

* * * * *

L'an deux mil vingt-et-un, le 25 mai, le Conseil Municipal de la commune de LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr BORDET Bernard, Maire.

PRÉSENTS : Mmes BOUHIER-BONNEAU Brigitte, GRONIER Emilie, GROUSSET Sylvie, HERHARD Anne-Marie, MARTINELLI Sylvie, VEILLAT-FABIEN Florence, MM BORDET Bernard, BRETON Philippe, BRISSON Noël, LUCAS Stéphane.

ABSENT.E.S. EXCUSÉ.E.S : DRUEZ Richard.

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 10
Absent.e.s excusé.e.s : 1
Pouvoirs : 0
Votants : 10
Secrétaire de séance : Madame HERHARD Anne-Marie
Convocation : 20 MAI 2021

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2021

A. FINANCES LOCALES :

1. Demande de subvention – Projet épicerie ;

Le projet de rénovation des locaux ouvre droit à des possibilités de subventions auprès de l'Etat au titre du SDIL et du Conseil Régional au titre du Pacte pour la ruralité.

DEPENSES	
NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT
Maçonnerie : accessibilité et ouverture intérieure	7 025,00 €
Electricité : mise aux normes	4 084,11 €
Isolation / Cloisons	20 573,42 €
Ravalement de façade et peintures intérieures	8 804,06 €
Réfection cour	5 000,00 €
Sol / Carrelage	3 447,50 €
TOTAL PREVISIONNEL HT	48 934,09 €

RECETTES	
SUBVENTIONS	MONTANT
SDIL (50% Isolation)	10 287,00 €
Conseil Régional (Pacte pour la ruralité)	9 787,00 €
SOUS TOTAL	20 073,71 €
AUTO FINANCEMENT	28 860,38 €
TOTAL	48 934,09 €

Accord à la majorité des conseillers présents pour effectuer les demandes de subventions correspondantes.

2. Avenant au marché de l'entreprise COLAS – Voirie Lotissement LE DEZAIS ;

Les travaux de voirie du Lotissement LE DEZAIS étaient prévus dans le cadre du marché pour être réalisés en juin 2021 au plus tard.

Au vu des constructions de maisons prévues cette année, Le Maire propose la signature d'un avenant permettant de réaliser les travaux de voirie début 2022.

Accord à la majorité des conseillers présents pour effectuer les demandes de subventions correspondantes.

3. Décision modificative – Budget Principal.

Reportée au prochain conseil municipal.

4. Modification plan de financement – réhabilitation des bâtiments communaux

Suite à la modification du prévisionnel, la préfecture demande la mise à jour du plan de financement avec un montant de DETR de 8 035,20 €.

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Maçonnerie	10 735,77 €	Subvention Etat (DETR)	8 035,20 €	30,00 %
Menuiseries	13 205,92 €	Subvention Conseil Départemental	12 000,00 €	37,51 %
Charpente	5 238,00 €	Sous-total	20 035,20 €	67,51 %
Plomberie - Electricité	2 810,90 €	Autofinancement	11 955,39 €	
		Sous-total reste à charge de la collectivité	11 955,39 €	32,49 %
Total dépenses	31 990,59 €	Total Recettes	31 990,59 €	100,00 %

Accord à la majorité des conseillers présents pour effectuer les demandes de subventions correspondantes.

5. Nouvelle opportunité de subvention pour la modernisation numérique de la mairie et des salles communales.

Un appel à projet vient d'être ouvert par la préfecture de Vendée pour accompagner les collectivités vers la transformation numérique. Plusieurs lignes de dépenses du projet de modernisation numérique de la mairie et des salles communales sont éligibles.

Le Maire propose que la commune candidate à cet appel à projet.

RECETTES	
SUBVENTIONS	MONTANT
Fonds Communal pour la vie associative	3 021,00 €
Appel à projet Transformation numérique	4 450,49 €
SOUS TOTAL	7 471,36 €
AUTO FINANCEMENT	2 639,12 €
TOTAL	10 110,48 €

Accord à la majorité des conseillers présents.

Arrivée de Noël BRISSON

B. INTERCOMMUNALITE :

1. Adhésion au groupement de commandes des assurances ;

Une consultation des assurances de la commune est en cours par mutualisation avec une majorité des communes de la Communauté de Communes CCVSA.

Afin de permettre la signature d'un contrat plus favorable pour la collectivité à un prix avantageux par le regroupement de commande, il est nécessaire de prévoir l'adhésion au groupement de commandes des assurances de la CCVSA.

Une assistance maîtrise d'ouvrage a été missionnée et il est proposé de répartir les coûts en fonction du nombre d'habitants soit pour la commune du Mazeau $469 * 0,157 = 73,63$ € auquel s'ajouterait une part fixe de 148,50 € soit un montant total de 222,13 € pour la commune.

Accord à la majorité des conseillers présents.

2. Modification des statuts du SIGE ;

Le SIGE a étudié depuis le début de l'année scolaire une réorganisation ayant pour objectifs de faciliter et optimiser la gestion des écoles. Cette réorganisation permettra de faciliter le calcul du coût par élève et ainsi de répercuter ce coût en fonction du nombre d'enfants par commune.

Le Maire propose que le SIGE DU RPI DU MARAIS prenne compétence pour gérer l'ensemble de ces services, la compétence à ajouter aux statuts serait :

• **Gestion et administration des services, liées à l'organisation et à la gestion des écoles à compter du 01/09/2021 (accompagnement pédagogique scolaire, restauration scolaire, ménage dans les locaux communaux mis à disposition et secrétariat)**

Le syndicat intercommunal a pour objet :

- La gestion matérielle des écoles (acquisition des fournitures, acquisition, maintenance et entretien du matériel et mobilier dans les écoles) ...
- Gestion des crédits pédagogiques ;
- La gestion des cantines du RPI Liez - Le Mazeau - St Sigismond ;
- Organisation et financement des heures complémentaires mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires ;
- La création et la gestion d'un accueil périscolaire avant et après les cours des écoles primaires du RPI : Liez – Le Mazeau – St Sigismond à compter du 01/09/2018 ;
- Gestion et administration des services, liées à l'organisation et à la gestion des écoles à compter du 01/09/2021 (accompagnement pédagogique scolaire, restauration scolaire, ménage dans les locaux communaux mis à disposition et secrétariat).

Accord à la majorité des conseillers présents.

3. Convention de publication de données ouvertes – Géo Vendée.

La présente convention a pour objet de permettre à GéoVendée de publier les données ouvertes en Open Data, et de fixer les modalités techniques et administratives de la coopération GéoVendée – Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise. Chaque commune reste propriétaire des données qu'elle renseigne. Elle devra également procéder à la signature d'une convention.

Outre l'obligation réglementaire, l'ouverture des données publiques revêt plusieurs autres enjeux pour les collectivités :

- L'ouverture des données est souvent l'occasion d'améliorer la qualité des données produites en interne, faisant des services et des élus les premiers bénéficiaires de cette démarche, en facilitant les échanges de données entre services et en mettant à disposition du public des indicateurs partagés d'aide à la décision de qualité.
- Elle permet également, à travers les réutilisations des données ouvertes, d'offrir de nouveaux services aux usagers et de favoriser la mise en valeur du territoire (applications mobiles, cartographies).
- Elle favorise également, à travers la mise à disposition des données brutes et enrichies, la transparence, la lisibilité et la compréhension de l'action publique.
- Elle est souvent également un moyen d'approfondir les relations avec une communauté locale de contributeurs (curieux, associations, citoyens) et de réutilisateurs (journalistes, entrepreneurs / start-ups du numérique).

Accord à la majorité des conseillers présents

C. PATRIMOINE :

1. Révisions loyers des logements communaux ;

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Vendée Habitat demandant de statuer sur la révision des loyers des deux logements communaux dont Vendée Habitat a la gestion.

Il propose d'appliquer une revalorisation des loyers basée sur la variation annuelle de l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre 2021.

LOGEMENTS	ADRESSE du logement	Loyer actuel	Loyer au 01/07/2021
1	1 Rte de Benet	406,12 €	408,80 €
2	43 Rte de Ste Christine	445,71 €	448,65 €

Accord à la majorité des conseillers présents

2. Suivi des dossiers en cours : Épicerie, Aire Camping-Car, École.

- **Épicerie :** les travaux se poursuivent, les dossiers de subvention sont déposés. L'objectif est de permettre au locataire une ouverture au 1er juillet.
- **Aire de Camping-Car :** les travaux de raccordement sont en cours, l'installation des bornes devraient se faire au cours du mois de juin. La mise en service est envisagée pour le 1^{er} juillet.
- **École :** Des malfaçons ont été constatées entraînant des travaux importants au niveau de l'assainissement et de l'isolation. Une procédure juridique est engagée pour régler l'ensemble des discordances entre le cahier des charges et les réalisations.

3. Acquisition parcelle ZB 100 – propriété de M. COUTURIER

M. Le Maire expose au conseil que la parcelle permettant actuellement le stationnement des visiteurs du cimetière communal appartient à M. COUTURIER Dominique. Le terrain a été aménagé par la collectivité plusieurs années auparavant alors qu'il s'agissait d'un chemin.

La parcelle ZB 100 d'une superficie de 685m² est proposée au prix de 2.01 € HT le m² soit 1 376,85 € HT auquel s'ajoute les frais d'acte à la charge de la commune.

Accord à la majorité des conseillers présents

D. RESSOURCES HUMAINES :

1. Validation délibération Autorisation Spéciale d'Absences.

Le comité technique du Centre de Gestion de Vendée a validé le projet de délibération d'autorisation spéciale d'absences.

Accord à la majorité des conseillers présents

E. QUESTIONS DIVERSES.

- **Evacuation des eaux pluviales Place des Anciens Combattants** : Le Maire informe le conseil municipal que des problèmes d'écoulement des eaux pluviales ont été constatées sur la place des anciens combattants. Ce problème est dû à la présence des bambous qui ont endommagé les canalisations souterraines par leur système racinaire. Le conseil municipal valide la suppression des bambous qui se situent autour du monument aux morts et à côté de la bibliothèque dès cette année.
- **Participation aux coûts de fonctionnement du RASED pour la circonscription de Fontenay-Le-Comte** : Les élus font suivre cette demande au SIGE du RPI du Marais pour suite à donner.
- **Organisation des élections** : planification des permanences et recherche d'assesseurs supplémentaires. La Mairie de Fontenay demande des bénévoles de chaque commune parmi les élus et les agents pour effectuer la mise sous pli des propagandes électorales pour l'ensemble de la circonscription de Fontenay Le Comte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

BORDET Bernard

Le Maire

#signature#

